



échanger, agir

Projet d'extension en mer ILES MARSEILLAISES CASSIDAIGNE

FR9301602 (DH) et FR9312007 (DO)

Codes DO MED 05 et DH MED 09 et 10 (circulaire du 20.11.2007)



Document de travail

Proposé au titre des directives « Habitats » et « Oiseaux », cet important prolongement maritime du massif des Calanques correspond à une portion très bien conservée à l'échelle de la façade comprenant des baies à herbiers de Posidonies (jusqu'à près de 40 m de profondeur), des massifs et tombants coralligènes remarquables, des grottes karstiques sous-marines exceptionnelles et des secteurs profonds à architecture complexe au niveau des têtes de canyons.

Ces derniers se caractérisent par l'importance des mouvements des masses d'eau qui s'y produisent (puissants upwelling qui affectent l'ensemble du Golfe de Marseille). Les couches superficielles sont le lieu de reproduction de diverses espèces de poissons pélagiques tandis que le fond des canyons recèle une faune benthique et necto-benthique riche.

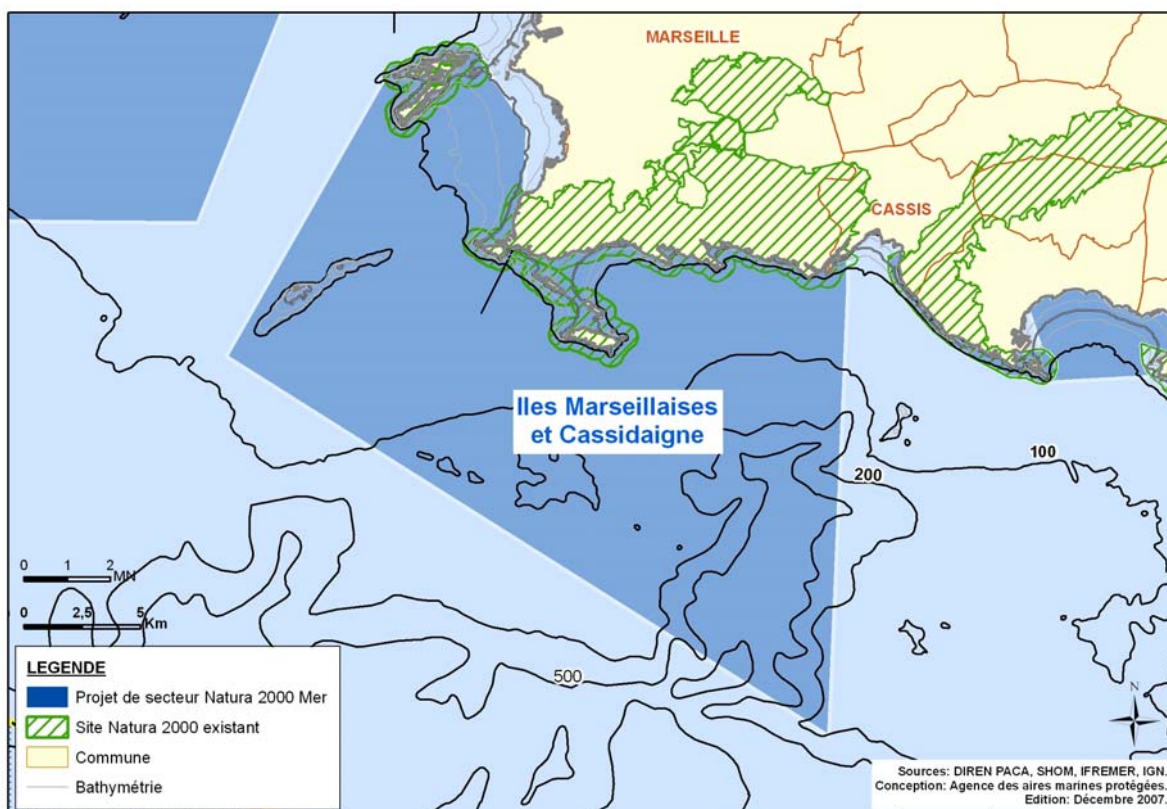
Seul espace littoral français où nichent au même endroit 3 espèces d'oiseaux marins à forte valeur patrimoniale (Puffins cendré et Yelkouan, Océanite tempête), la zone marine plus au large complète de manière essentielle (zones d'alimentation, constitution des « radeaux » d'oiseaux pélagiques avant d'accéder à terre) les fonctions assurées par les îles (reproduction). Le grand dauphin est régulièrement noté dans la zone (alimentation, transit).

HABITATS

- 1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1120* Herbiers à Posidonia (*Posidonion oceanicae*)
- 1170 Récifs
- 8330 Grottes marines submergées ou semi-submergées

ESPÈCES

- Grand dauphin
- Puffins (cendré, Yelkouan, des Baléares), Océanite tempête, Cormoran de Méditerranée, Fou de bassan, Sterne caugek



Localisation approximative

Département : Bouches-du-Rhône

* Habitat prioritaire de la Directive



ILES MARSEILLAISES CASSIDAIGNE

FR9301602 (DH) et FR9312007 (DO)

Codes DO MED 05 et DH MED 09 et 10 (circulaire du 20.11.2007)



Document de travail

ACTIVITÉS



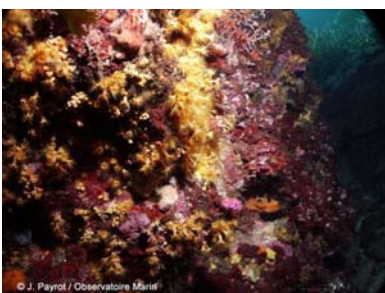
Quelques éléments de contexte :

- Site classé des Calanques dont une bande de 500 m en mer ;
- Réserve naturelle de l'archipel de Riou ;
- Propriétés du Conservatoire du littoral ;
- Projet de création du Parc national des Calanques (GIP Calanques) ;
- Sites Natura 2000 existants : DOCOB en cours (GIP, ONF et ville de Marseille) ;
- « Parc marin » des îles du Frioul ;
- Récifs artificiels au Prado ;
- 6 secteurs DCE concernés (objectifs convergents de maintien ou de restauration de la qualité et de la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques), certaines masses d'eau étant considérées comme fortement modifiées ;
- 10 secteurs (couvrant 10 000 ha environ) inscrits à l'inventaire des ZNIEFF marines de la région PACA ;
- Plan de gestion de la rade de Marseille en cours d'élaboration ;
- Schéma des vocations littorales en cours (CUMPM).
- Très forte fréquentation de loisirs (plaisance, plongée, pêches diverses) ;
- Activité importante de pêche professionnelle ;
- Trafic maritime très important dans la rade de Marseille ; batellerie dans les Calanques.

Coralligène

« Radeau » de Puffins cendrés

Grand dauphin



Ilot du Planier

Impact d'une ancre sur l'herbier

Grotte sous-marine obscure



« Natura 2000 », réseau écologique européen de sites mis en place en application des directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992), vise à stopper la perte de biodiversité en fédérant les acteurs pour une gestion durable.

Il contribue à préserver un patrimoine marin irremplaçable, en participant à un nouveau mode de développement et d'exploitation durable de la mer et du littoral.